

# CHAPITRE 1 LA TVA



- Taxe sur la Valeur Ajoutée
- Impôt indirect supporté par le consommateur final
- Principale ressource de l'Etat

- **Données INSEE 2023**

- ✦ TVA environ 176,3 milliards
- ✦ IR environ 113,4 milliards
- ✦ IS environ 86,8 milliards

- Entreprise = collecteur de TVA pour l'Etat
- Taxe = impôt
- Valeur ajoutée = valeur créée par l'entreprise

- **Exemple**

L'entreprise A achète 2 000 € HT de marchandises qu'elle revend 3 000 € HT

Valeur créée par l'entreprise =  $3000 - 2000 = 1000$

TVA encaissée sur la vente 600€ - TVA payée sur l'achat 400 €

TVA reversée à l'Etat =  $600 - 400 = 200$

200 = montant de la TVA sur la valeur créée par l'entreprise (soit  $1000 \times 20\%$ )

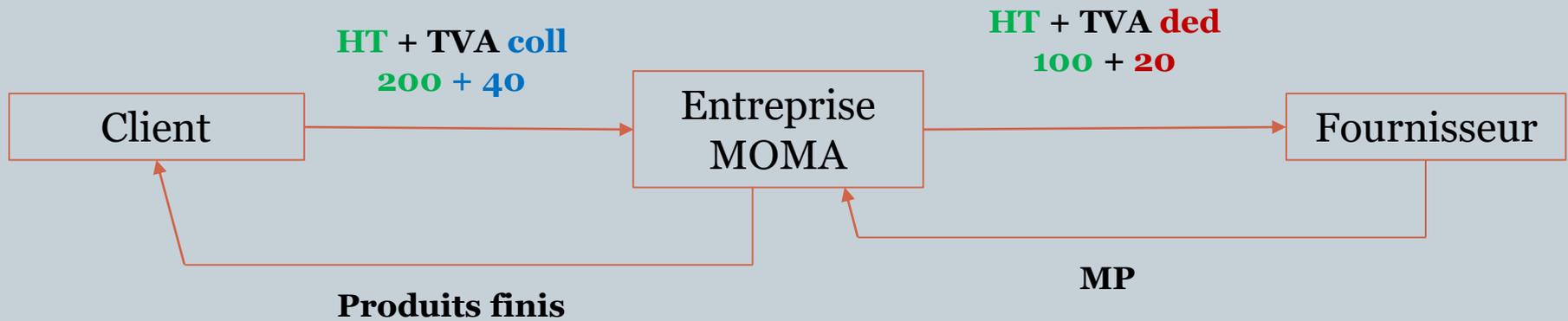


## A. Champ d'application

- Principe
  - TVA sur tous les biens et services consommés en France
- Des exceptions
  - Ex. opérations d'assurance, éducation, soins médicaux, exportations, etc...

## B. Base taxable

- Montant total effectif du prix HT
  - Sont compris dans le prix : le prix du bien ou service + frais accessoires
  - Ex. prix payé 450 € + transport 50 € + manutention 25 €
  - TVA calculée sur la base de 525 €HT et d'un taux de 20 % soit 105 €



$$VA = 200 - 100$$

$$VA = 100 \text{ et TVA à reverser de } 100 * 20\% = 20$$

TVA coll 40 – TVA ded 20 donc à reverser à l'Etat de 20



### C. Taux

- Taux défini au regard des directives européennes
  - Taux normal = 20 % taux usuel sauf texte fiscal spécifique
  - Taux intermédiaire = 10 %
    - ✦ produits agricoles non transformés, transport voyageur, restauration, travaux d'amélioration du logement, entrées dans les musées, etc...
  - Taux réduit = 5.5 %
    - ✦ Produits alimentaires, repas cantines scolaires, livres, spectacles vivants, abonnements gaz et électricité, travaux d'amélioration du logement si amélioration énergétique, entrées dans les zoo et cinémas, etc...
  - Taux particulier = 2.1 %
    - ✦ Médicaments remboursés SS, animaux pour abattoirs, etc...

Cf <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23567>

## • Exemples de taux dans l'UE

- Belgique = 21 %
- Danemark = 25 %
- Allemagne = 19 %
- Portugal = 23 %
- Luxembourg = 17 %
- Hongrie = 27 %



## D. Fait générateur et exigibilité

- Fait générateur
  - Evènement rendant l'impôt applicable
- Exigibilité
  - Moment où l'Etat a le droit de demander le paiement de la taxe
- En pratique l'exigibilité est la date la plus importante
  - Chez le fournisseur = détermine la date d'imposition de l'opération
  - Chez le client = détermine la date de déduction de la taxe



- Le plus souvent ces deux évènements interviennent au même moment
- Dans les autres cas, la date de l'exigibilité prévaut
- Livraison des biens meubles corporels
  - **Fait générateur et exigibilité = la livraison**
    - ✦ Moment où le fournisseur enregistre la facture de vente
    - ✦ TVA exigible au titre du mois de livraison (même en l'absence de facture)
    - ✦ Pas d'influence des conditions de paiement
    - ✦ Pas de TVA sur les versements d'avances et acomptes (paiement)



- TVA calculée sur les opérations d'un mois
  - Total TVA enregistrée sur les achats et TVA enregistrée sur les ventes
  - Calcul de la TVA à payer à l'Etat ou de la créance de TVA sur l'Etat

## A. La TVA sur les ventes

- TVA collectée
- Calcul sur le montant HT du bien – TVA 20 %
  - Prix HT du bien 100 €
  - $TVA = 100 * 20 \% = 20$  ou  $100 * 0,2 = 20$
  - Montant TTC =  $100 + 20 = 120$
- Calcul sur le montant TTC du bien
  - Prix TTC du bien 180 €
  - Montant HT =  $180 / 1,2 = 150$      $TVA = 180 - 150 = 30$



## B. La TVA sur les achats

- TVA déductible
- Pas de calcul car TVA inscrite sur la facture
- **Déductibilité sous conditions :**
  - Opération d'aval soumise à la TVA
  - Acquisition pour les besoins de l'exploitation
  - Pas de mesure expresse d'exclusion du droit de déduction
  - TVA mentionnée sur un document justificatif (la facture)
- **Modalités de déductibilité**
  - TVA déductible dès qu'elle est exigible chez le fournisseur
  - Cas particulier de TVA pas entièrement déductible => intégrée au coût d'acquisition du bien



## C. TVA à payer ou crédit de TVA

- Périodicité de déclaration de TVA dépend du régime fiscal de l'entité
- Généralement déclaration mensuelle
- Fin du mois total TVA collectée – total TVA déductible du mois
  - = TVA à payer à l'Etat si TVA collectée > TVA déductible
  - = Crédit de TVA à reporter si TVA collectée < TVA déductible



## ○ Exemple

	Avril N	Mai N
Ventes HT	700 000	1 200 000
Achats et frais HT	150 000	80 000
Acquisition immobilisations HT	600 000	900 000

- Calculer le montant de TVA à déclarer fin avril et fin mai (taux 20 %)



	Avril N	Mai N
Ventes HT	700 000	1 200 000
<b>TVA collectée</b>	<b>140 000</b>	<b>240 000</b>
Achats et frais HT	150 000	80 000
<b>TVA déductible/ABS</b>	<b>30 000</b>	<b>16 000</b>
Acquisition immobilisations HT	600 000	900 000
<b>TVA déductible/immo</b>	<b>120 000</b>	<b>180 000</b>
<b>Total TVA collectée</b>	<b>140 000</b>	<b>240 000</b>
<b>Total TVA déductible</b>	<b>150 000</b>	<b>( 16 + 180 + 10) 206 000</b>
<b>TVA à déclarer</b>	<b>- 10 000</b>	<b>34 000</b>



- Les entreprises collectent la TVA pour l'Etat : neutralité
  - La TVA collectée n'est pas un produit
  - La TVA déductible n'est pas une charge
  - Seule la TVA non déductible est comprise dans le coût d'acquisition d'un bien
- Les charges, les produits et acquisitions d'immobilisation s'enregistrent HT dans les comptes concernés

## A. Les comptes de TVA

- Prévus par le PCG
  - Comptes de tiers, classe 4
    - ✦ 44 - Etat
    - ✦ 445 - Etat Taxes sur le chiffre d'affaires
  - 4452 *TVA due intracommunautaire*
  - 4455 *Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser*
    - ✦ 44551 *TVA à décaisser*



- 4456? *Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles*
  - ✦ 4456<sup>2</sup> *TVA sur immobilisations*
  - ✦ 4456<sup>6</sup> *TVA sur ABS*
  - ✦ 44567 *Crédit de TVA à reporter*
  
- 4457 *Taxes sur le chiffre d'affaires collectées par les entreprises*
  - ✦ 4457<sup>1</sup> *TVA collectée*
  
- 4458 *Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente*
  - ✦ 44586 *Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues*
  - ✦ 44587 *Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures à établir*



## B. L'enregistrement de la TVA

- Enregistrement des biens (*idem pour les services avec option sur les débits*)

### 1. Enregistrement d'une facture d'achat

- TVA déductible sur biens
  - Créance sur l'Etat, donc inscription au débit du compte concerné
  - Dette fournisseur enregistrée TTC

- Exemple

*Achat de 1000 €HT de marchandises*

*100 €HT de frais de transport*

*Règlement fin de mois*



TVA déductible

$$1100 * 20 \% = 220$$

Enregistrement dans le journal

		Date		
607	Achats de marchandises		1 000	
624	Transports / biens		100	
44566	TVA déductible / ABS		220	
401	Fournisseur (Facture d'achat n° ...)			1 320



## 2. Enregistrement d'une facture de vente de biens

- TVA collectée
  - Dette envers l'Etat, donc inscription au crédit du compte concerné
  - Créance client enregistrée TTC
  - Exemple

*Vente de marchandises pour 80 000 €HT*

*Encaissement fin de mois*

TVA collectée

$80\ 000 * 20\ \% = 16\ 000$

Enregistrement dans le journal

	<i>Date</i>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>
411	Clients	96 000	
707	Ventes de marchandises		80 000
44571	TVA collectée		16 000
	<i>(Facture de vente n° ...)</i>		



### 3. Enregistrement d'une facture d'acquisition d'immobilisation

- TVA déductible sur acquisition d'immobilisation
  - Même logique pour l'achat d'ABS mais comptes spécifiques
  - Cas de non déductibilité de la TVA = véhicule de tourisme
  - Exemple

*Acquisition d'un matériel industriel 50 000 €HT*

*Paiement différé*

TVA déductible

$50\ 000 * 20\ \% = 10\ 000$

Enregistrement dans le journal

		<i>Date</i>		<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>
2154	Matériels industriels			50 000	
44562	TVA déductible sur immobilisation			10 000	
404	Fournisseurs d'immobilisations <i>(Facture n°...)</i>				60 000



## 4. Enregistrement de la déclaration de TVA

### ✦ Cas de la TVA à décaisser (à payer)

#### Exemple

Total TVA collectée	87 550
Total TVA déductible /ABS	25 000
Total TVA déductible sur immobilisations	10 000
Calcul	
TVA collectée	87 550
moins TVA déductible	- <u>35 000</u>
<b>TVA à décaisser</b>	<b>52 550</b>



### ✦ Cas de la TVA à décaisser (suite)

#### Enregistrement au journal

		Date	Débit	Crédit
4457	TVA collectée		87 550	
44562	TVA déductible sur immobilisation			10 000
44566	TVA déductible / abs			25 000
4455	TVA à décaisser			52 550
<i>(Enregistrement de la déclaration de TVA du mois de ...)</i>				

- Tous les comptes de TVA sont soldés
- Il ne reste que le montant de la TVA à décaisser



### ✦ Cas du Crédit de TVA (suite)

#### Enregistrement au journal

		Date	Débit	Crédit
4457	TVA collectée		100 000	
44567	Crédit de TVA		10 000	
44562	TVA déductible sur immobilisation			90 000
44566	TVA déductible / abs			20 000
<i>(Enregistrement de la déclaration de TVA du mois de ...)</i>				

- Tous les comptes de TVA sont soldés
- Il ne reste que le montant du crédit de TVA



## ✦ Cas de la TVA à décaisser (chiffres à virgules)

### Exemple

Total TVA collectée	87 550,37
Total TVA déductible /ABS	25 000
Total TVA déductible sur immobilisations	10 000

Calcul (TVA coll _ TVA dédu)	87 550,37 coll
	- <u>35 000 ded</u>
TVA à décaisser (écart 37 centimes !)	<b>52 550</b>

### ✦ Cas de la TVA à décaisser (suite)

Enregistrement au journal

- (1) Tous les comptes de TVA sont soldés  
 (2) Il ne reste que le montant de la TVA à décaisser

		Date	fin M	Débit	Crédit
4457	TVA collectée			87 550,37	
44562	TVA déductible sur immobilisation				10 000
44566	TVA déductible / abs				25 000
4455	TVA à décaisser				52 550
758	<b>Autres produits de gestion courante</b>				<b>0,37</b>
	<i>(Enregistrement de la déclaration de TVA du mois de ...)</i>				



## ✦ Cas du crédit de TVA

### Exemple

Total TVA collectée	69 400,30
Total TVA déductible /ABS	75 000,45
Total TVA déductible sur immobilisations	20 000,00

Calcul (TVA coll _ TVA dédu)	69 400,30 coll
	- <u>95 000,45 ded</u>
Crédit de TVA à reporter	<b>25 600</b>



### ✦ Cas du crédit de TVA (suite)

		Date	Fin M	Débit	Crédit
4457	TVA collectée			69 400,30	
44567	Crédit de TVA à reporter			25 600,00	
658	<b>Autre charges de gestion courante</b>			<b>0,15</b>	
44566	TVA déductible sur abs				75 000,45
44562	TVA déductible sur immobilisations				20 000,00
	<i>(Enregistrement de la déclaration de TVA du mois de ...)</i>				

- Tous les comptes de TVA sont soldés
- Il ne reste que le montant du crédit de TVA à reporter
  - ✦ Crédit de TVA à reporter sur la déclaration de la **période** suivante ou à se faire rembourser



## 5. Règlement de la TVA

- Règlement de la TVA lors de l'envoi du formulaire de déclaration (CA3) aux services fiscaux

		<b>Date</b>	(jj/M+1)	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>
4455	TVA à décaisser			52 550	
512	Banque (virement N°.....)				52 550

- Le compte 4455 TVA à décaisser est soldé



## 6. Cas du retour d'éléments achetés ou vendus

- ✦ Retour à un fournisseur d'un achat de bien
  - Analyse comptable de l'opération
    - Diminution de la charge
    - Diminution de la TVA déductible
    - Diminution de la dette fournisseur (même si le paiement initial était comptant)

		Date		Débit	Crédit
401	Fournisseur			Retour TTC	
6...	Charge				Retour HT
44566	TVA déductible				TVA sur retour
	<i>(Avoir sur retour N°...)</i>				



- ✦ Retour d'un client d'un bien vendu
  - Analyse comptable de l'opération
    - Diminution du produit
    - Diminution de la TVA collectée
    - Diminution de la créance client (même si le paiement initial était comptant)

		Date		Débit	Crédit
7	Produit			Retour HT	
44571	TVA collectée			TVA sur retour	
411	Client				Retour TTC
	(Avoir sur retour N°...)				

**La société Tévéa** fabrique des luminaires qu'elle revend à des détaillants.

Vous enregistrerez l'ensemble des opérations du mois de septembre 2023 (au journal), calculerez et enregistrerez le montant de la TVA à déclarer au titre de ce mois.

- Le 2/09 Achat de 2 rouleaux de tissus pour abat-jour au prix de 1 000 € HT le rouleau, au fournisseur TISSAL. Fact. A1. Paiement différé de 60 jours.
- Le 6/09 Livraison et facturation au client LEICLAIRER d'un lot d'appiques murales pour une valeur totale de 7002€HT, paiement à 30 jours fin de mois. Fact Va
- Le 15/09 Achat d'un véhicule de tourisme pour la direction commerciale, montant HT 25 000 €, paiement comptant. Fact A2
- Le 18/09 Achat d'une plaque d'acier pour fabriquer des appliques, montant 600 € HT, paiement comptant. Fact A3
- Le 20/09 Livraison et facturation au client LED de la commande de 60 lampadaires acier et bois. Montant total de la commande 6 000 €HT, paiement comptant. Fact. Vb
- Le 20/09 Retour de la plaque d'acier au fournisseur et enregistrement de l'avoir AVF1
- Le 21/09 Enregistrement de la facture d'électricité du trimestre, paiement le 10 du mois suivant, pour un montant de 1 000 €HT. Fact EL1
- Le 23/09 Réception de la facture de téléphone de la flotte de mobiles de l'entreprise pour le mois d'août, montant HT 1 500 €, paiement comptant. Fact Tel1
- Le 25/09 Livraison et facturation au client LALUMER d'une commande de lustres d'une valeur de 5 000 €HT, paiement à 30 jours le 10. Fact Vc
- 27/09 Lalumer nous retourne 3 lustres cassés soit un total de 1000 €HT, enregistrement de l'avoir AV1
- Le 29/09 Acquisition d'une machine à emballer les commandes, montant 10 000 € HT, paiement à 60 jours fin de mois. Fact A4